

Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Voici donc comme promis le n° 2 de notre magazine d'information ONS STAD. Dût notre modestie en souffrir, il faut bien avouer qu'aucune critique sérieuse ne nous est parvenue sur la conception et le contenu de la première livraison. Tout juste l'une ou l'autre remarque sur des fautes d'impression, pratiquement inévitables dans un premier numéro. A en juger par les demandes de numéros supplémentaires (en vue de les envoyer à des amis ou à des parents à l'étranger) qui nous sont parvenues, le succès auprès de la population semble avoir été considérable. Le tirage de 35.000 exemplaires s'est avéré trop juste et nous avons pris des dispositions en conséquence en l'élevant à 40.000 exemplaires.

Seule ombre au tableau: la distribution à tous les ménages. Un certain nombre d'habitants se sont plaints de ne pas avoir reçu le premier numéro. Il semble même que certaines rues ont purement et simplement été «oubliées». Là aussi, nous avons tout mis en oeuvre pour que dorénavant «la distribution à tous les ménages» ne soit pas qu'un

voeu pieux. Toutes les remarques à ce sujet après la distribution du présent numéro seront les bienvenues.

En ce qui concerne le contenu du n° 2 de ONS STAD, vous pourrez constater en regardant le sommaire que l'accent a été mis sur les zones de verdure (parcs) et les cimetières (notamment le problème des concessions). Parmi les 13 cimetières de la ville, nous avons choisi d'en présenter un qui est particulièrement intéressant à bien des égards et peut-être moins connu que d'autres: le cimetière israélite de Clausen.

Sur le plan «zones de verdure», si importantes pour le citoyen, il y a du nouveau. Non seulement les travaux du Parc Merl-Belair avancent-ils à un rythme soutenu, mais la ville aura bientôt à la disposition des habitants un nouveau parc: le Parc NEUMAN, qui, de privé, deviendra public. La ville a en effet accepté le legs Tony Neuman concernant la propriété située au n° 179, avenue de la Fayencerie à Limpertsberg et plus spécialement le parc aménagé dans le talus en direction de Rollingergrund. Selon la volonté de M. Neuman, la Croix-Rouge Luxembourgeoise, en tant que légataire de la propriété, doit donner le parc en question en location à la ville pour un terme de 90 ans. La ville, de son côté, payera un loyer capitalisé de cinq millions de francs à la Croix-Rouge. Elle s'engage par ailleurs à exécuter des travaux d'aménagement et de voirie à l'intérieur du parc et à le rendre ensuite accessible au public (ouverture prévue dans un an). A

noter que les arbres de ce parc d'une superficie de 380 ares ont en moyenne de 20-25 ans d'âge.

Après avoir présenté le bâtiment administratif «Petit Passage» dans le premier numéro, c'est cette fois le Centre EMILE HAMILIUS avec ses 3 blocs, ses 10 étages et ses nombreux services qui fait l'objet d'une présentation détaillée. Est-il besoin de présenter l'homme politique qui a donné son nom à ce bâtiment imposant? Emile Hamilius, né le 16 mai 1897 à Esch-sur-Alzette, fut élu au conseil communal de la ville de Luxembourg en 1933, puis appelé aux fonctions d'échevin en 1936. Il est réélu après la guerre et, après le décès de Gaston Diderich, devient bourgmestre le 20 juin 1946 et le restera jusqu'au 31 décembre 1963. Retiré des affaires publiques, il meurt le 7 mars 1971. Au cours de sa gestion de près de 20 ans, la ville de Luxembourg a connu un développement étonnant: de modeste capitale d'un petit pays, elle est devenue une plaque tournante internationale et un centre européen de première grandeur.

Quoi de plus naturel que la décision du conseil communal de perpétuer la mémoire de son ancien bourgmestre en donnant son nom à cet important centre administratif?

Voilà, les présentations sont faites. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter, Madame, Mademoiselle, Monsieur, que vous prendrez autant de plaisir à feuilleter ce numéro que nous en avons pris à le réaliser.

L'administration communale